CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 3 Chicago limited....... 7:40 p m
No 1 fast mail.............10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:40pm
No 1 Louisville Mail........10:00 am
No 23 local mail...........10:00 p m
No 31 McComb Acco'd....... 9:25 am
No 35 Sunday Ex...... 9:05 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited....... 9:25 a m
No 24 local mail........ 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:25 am
No 2 fast mail............ 7:15 p m
No 32 McComb Acc'd....... 5.00 p m
No 2 Louisville Mail....... 7:15 pm
No 36 Sunday Ex.......... 7:35 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.

Memphis express............9:10 a m
Vicksburg express.......... 5:35 p m
Bayou Sara accommodat'n 9:45 a m

DÉPART.

Memphis express.......... 4:20 p m
Vicksburg express.......... 9:10 a m
Bayou Sara accommodat'n 4:35 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 3 fast mail............. 7:40 a m
No 1 fast line............ 6:35 p m
No 5 limited.............. 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 p m
No 9 lundi seulement..... 7:30 a m
No 11 tous les jours dimanche et lundi excepté...10:15 a m
No 13 Dimanche excursion 8:40 p m
No 15 Dimanche excursion 9:45 p m
No 17 Mercredi excursion.. 9:30 p m

DÉPART.

No 6 fast line .... 7:55 a m
No 4 limited..............11:15 a m
No 2 fast mail............ 7:45 p m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté....... 3:30 p m
No 10 dimanche excepté.. 5:00 p m
No 12 Dimanche excursion 7:05 a m
No 14 Dimanche excursion. 8:05 a m
No 16 Mercredi excursion.. 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE

No 1 limited............. 8:30 a m
No 3 fast mail............ 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited.............. 7:30 p m
No 4 .... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express... 6:25 p m
California express........ 7:55 a m
Central express spécial..... 6:25 p m

DÉPART.

Texas et Mexique express. 8:15 a m
California express....... 8:40 p m
Central express-spécial.....10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth and Texas express.................... 6:15 p m
Port Allen Local....—......11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express...... 7:30 a m

DÉPART.

Fort Worth and Texas express.................... 8:15 a m
Port Allen Local.......... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express...... 9:20 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.

No 7................ 8:05 a m

DÉPART.

No 8................ 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5................ 7:45 p m

DÉPART.

No 6 F.............. 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5................ 7:45 p

DÉPART.

No 10 .... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger...................... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger...................... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger...................... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger...................... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger...................... 8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger...................... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger...................... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger...................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair.................. 7:00 a m
De Shell Beach.............10.02 a m
Shell Beach................ 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach................ 5:30 a m
Shell Beach................ 8:00 a m
Belair..................... 5:30 p m
Shell Beach................ 7:30 p m

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Mme Julia Porazzo, née Catanan, vs Antonio Porazzo—séparation de corps et de biens.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Emile J. Peltier, outrage; Thos Ross, larcin; Alex. Priller, Phil Heintz, actes de violence; Graham Mamie, diffamation; Andrew Kelly, blessure.

Envoyés devant la Cour Criminelle :

John E. Curanas, attaque à main armée; Jos. Williams, Alf. Williams, larcin,

Lawrence McNulty, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 10 jours de prison.

Acquitté :

Peter S. Ludwig, actes de violence.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Thomas Golding à Vve Emma Martin; Horace Wilson à Lucia Chatman; Paul Henry Galatos à Nellie Price; Joshua Franklin Alexander Williams à Mary Camille Rut; Albert Fourreau à Margaret Scheffer; Auguste Bellande à Estelle Hernandez; George Schultz à Jennie Sarradet.

NAISSANCES.—Mmes Charles Dupré Augustin, une fille; John Lecourt, un garçon; Victor Bouchon, un garçon; Louis Cobette, une fille; Joseph Walter LeBlanc, un garçon; Stephen Cohen, un garçon; Rosario Imbragaglia, une fille; Matthew Toomey, un garçon; John Schulin, un garçon; Anton Stolz, un garçon; John Claverie, une fille; John Hayes, jumeaux, garçon et fille; Ludwig Koenig, une fille; Alfred Huguenel, une fille; Edward Brady, une fille.

DÉCÈS.

John Loeschen, 41 ans, Bellecastle et Laurel; Giuseppe Pedone, 40 ans, 436 Hôpital; Auguste Grube, 67 ans, 1220 avenue Lafayette; Mlle Alice Melville, 20 ans, Hof Berlin; Mlle Ellen Conlon, 43 ans, 1610 State; Veuve Margaret France, 5? ans, 1544 Nord Derbigny; Henry C. Pearce, 54 ans, 4353 Chestnut; Ezekiel Fierce, 22 ans, 225 Aix, Alger; Louis Dunn — mois, 494 Slidell, Alger; Anthony Raphael, 10 ans, 1415 St. Louis; Maria Hodges, 19 ans, 1211 Annette; Stanley Conrad, 11 mois, Dumaine et Johnson; Paul Knoelck, 36 ans, 922 St. Philippe; Lawrence Camus, 24 ans, 1717 St. Claude; Margaret Harris, 73 ans, Cherokee et Magnolia; Charity Fargo, 20 ans, 3013 S. Franklin; Thompson Brodley, 31 ans, 2338 Poydras; Charles Gangetta, 63 ans, Amelia et Laurel; Mme Emilie Dawson, 48 ans, Infirmerie Touro.

FAITS DIVERS.

Retour de M. Feliu.

Après un absence de plusieurs jours, M. Jno. L. Feliu, le commis de nuit du Bureau du surintendant da la police, a repris ses fonctions hier soir.

M. Feliu s'est rendu à Galveston où plusieurs de ses parents ont péri dans le terrible ouragan qui a dévasté cette ville.

Daniels Guards.

Hier soir, les électeurs du huitième precinct du deuxième ward se sont réunis à l'angle des rues Calliope et Liberté et ont organisé le club des "Daniels Guards".

Les officiers suivants ont été élus: John J. Daniels, président; Dan Mahoney, vice-président; E. O'Hara, secrétaire; Chas. Messmer, trésorier; Chs. Smith, sergent d'armes.

Des résolutions ont été votées en faveur de l'élection de M. S. F. Heaslip pour représenter le deuxième district au congrès.

(Communiqué.)

Mort de M. C. Du Quesnay.

Un homme de beaucoup d'esprit, un noble cœur—un des derniers de la phalange des vieux écrivains franco-louisianais, M. Charles Le Mercier Du Quesnay, vient de descendre dans la tombe, à l'âge de soixante-trois ans; ses restes ont été déposés mercredi dernier au Vieux Cimetière.

M. DuQuesnay,—comme presque tous les membres de cette famille distinguée qui donna à St-Augustin puis à la Cathédrale, un des pasteurs les plus aimés de notre ville,—avait fait des études sérieuses, dont il sut tirer un bon parti. Les DuQuesnay sont originaires de la Bretagne française; aussi celui qui nous occupe, quoiqu'il fût né à la Jamaïque (possession de l'Angleterre), écrivait-il plutôt le français. Sous le pseudonyme de B. Chevalier, ou même sans nom y attaché, nous avons lu de lui des articles que n'eussent pas désavoués les *humouristes* les plus renommés. Personne mieux que Chas Du Quesnay ne comprit dans le journalisme l'art de faire quelque chose de rien: il excellait surtout dans la réclame. Ce qui, sous la main d'un autre, aurait paru plat, indigeste, s'animait tout à coup sous sa plume (nous allions écrire pinceau) agile et habile, et devenait pimpant, allègre—mousseux et capiteux comme le champagne.—Nous venons d'écrire que Du Quesnay parlait et écrivait surtout en français: il n'enrichit pas moins la presse Américaine de plus d'une de ses spirituelles gauloiseries. S'il eut quelque temps un pied dans les choses de la Finance, l'autre fut toujours, en attendant qu'il y mit les deux, dans le monde des lettres, et, quoique son esprit et son cœur donnassent tant de place à ce dernier, jamais il ne fit péricliter les intérêts de personne.

M. Ch. L. Du Quesnay est mort muni des secours de la religion Catholique, une suprême grâce que Dieu fait quelquefois aux âmes d'ailleurs bien trempées, mais qui l'ont un peu négligé. Quelle erreur, pourtant d'attendre si longtemps l'ineffable bonheur d'un retour complet vers les consolations du Ciel! Nous prions la compagne et les enfants du regretté journaliste d'agréer l'expression de nos respectueux compliments de condoléance.

C. C. T.

Livres d'école Français et Anglais.

Stock complet des livres d'école *Français et Anglais* et des fournitures en usage dans les *Collèges, Couvents* et *Ecoles Publiques*.

Vente en gros et détail.

Nouveautés Littéraires.

Nous recevons aussitôt qu'ils paraissent, les ouvrages des auteurs les plus célèbres: Pierre Loti, Paul Bourget, Gyp, etc.

Lafargue Département,
213 rue Tchoupitoulas,
attenant au Brunswig Building.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nlle-Orléans, le 25 septembre 1900.

Aux membres du Conseil.

Je vous transmets les documents suivants :

Rapport du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 1 au 24 septembre.

Rapport du même fonctionnaire exposant les travaux généraux de son département durant le mois d'août 1900.

Communication de l'honorable E. A. Moulin, commissaire des Travaux Publics, informant le conseil qu'il s'est conformé à la motion de M. Dickson en date du 28 août relative à l'enlèvement immédiat des arbres morts de la rue du Camp, entre les rues Race et Félicité.

Communication du même fonctionnaire appelant l'attention sur la nécessité de réparer des ponts tournants, et demandant au Conseil de remettre ces ponts en bon état.

Communication du même fonctionnaire incluant un rapport général pour le mois d'août.

Je vous transmets aussi et recommande à votre attention une communication de la commission de l'avenue St-Claude en date du 21 septembre 1900.

J'ai le plaisir d'informer le conseil que j'ai nommé l'honorable C. H. La Villebeuvre mon secrétaire particulier.

Respectueusement,
PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des commissions le conseil adopte les ordonnances suivantes :

Permettant à la J. S. Raymond Grocery Company d'ouvrir un débit de liqueurs au No 907 de la rue Poydras.

Permettant à la Lincoln Cemetery Association d'établir un cimetière dans l'îlet numéro 1262 borné par l'avenue London, les rues Havana, Duel et Hope.

Réglementant la rédaction des ordonnances, excepté les ordonnances financières venant du contrôleur.

Transférant une somme de $500 pour les réparations à la salle de séances du conseil.

Changeant l'installation des lampes électriques dans le sixième district, comme il est prescrit.

Amendant les ordonnances 99 et 169 de la nouvelle série municipale relatives à la location d'un terrain entre l'avenue Hagan et la rue Genois.

Réglementant le prix des permis pour des fêtes, etc.

Enjoignant à l'attorney de ville d'instituer sans délai des procédures contre les anciens conseillers municipaux pour recouvrer le montant des émoluments qui leur ont été indûment versés.

Allouant un crédit pour les réparations du Nouveau Bassin à l'intersection de l'avenue Hagan.

Il est proposé de procéder à l'élection d'un recorder pro tem pour le sixième district, mais sur demande de M. Moss l'élection est renvoyée à la prochaine séance.

La lecture des affaires nouvelles terminée, le conseil s'ajourne à mardi prochain.

Méfiez vous de la cocaine.

Méfiez-vous de la cocaine; on devrait en interdire complètement la vente. Voici qui le prouve. Mary Jane Love fait usage et même abus de cette drogue. Avant-hier soir, elle en avait tant absorbé que, quand elle est arrivée au marché Poydras, elle était hors d'elle, à moitié folle; elle injuriait les gens et déchirait ses propres vêtements.

Il a fallu que les officiers de police O'Keefe et Landreaux la missent sous les verrous pour en venir à bout.

Hier, elle a comparu devant le recorder Hughes qui lui a administré un excellent antidote—$25 d'amende ou 30 jours de workhouse.

Voleurs découverts.

Il vous arrive souvent de rencontrer sur votre route un colporteur quelconque qui vous offre de la marchandise au-dessous non seulement du prix de vente, mais même du prix de revient. On vous livre pour 10, 20, 30 sous, ce qui, en fabrique, coûte 20, 30, 40 sous. C'est généralement le produit du vol.

C'est ainsi que les officiers spéciaux Lucich et Little ont découvert, hier, un véritable nid à receleurs.

Ils faisaient leur ronde le long de l'Illinois Central, derrière la ville, quand ils ont découvert deux nègres qui faisaient évidemment le guet. Les officiers allèrent à eux, mais ils détalèrent rapidement. Cependant les officiers ont découvert une cachette où se trouvaient différents objets qui servaient au vol ou étaient le produit du vol.

L'homme qui tient cette maison de recel a fait toutes sortes de protestations pour prouver son innocence.

Les officiers de police lui ont mis la main dessus et l'ont conduit devant le juge Hughes, qui a condamné Clarke—c'est son nom—à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

La police fait des recherches.

Affaire scandaleuse à propos d'un mariage.

Nos lecteurs se rappellent sans doute le scandale qui a eu lieu à l'église du Saint Nom de Marie.

Mme Zatrain, née English allait se marier, elle était à l'autel quand un jeune homme qui passe pour avoir le cerveau dérangé, John Cuanas, entra tout à coup dans l'église, faisant un grand tapage, menaçant tout le monde et spécialement le fiancé et la fiancée. Sans l'intervention du prêtre, le Père Doyle, il y aurait eu probablement un malheur à déplorer.

L'affaire a été appelée, hier, devant le juge Aucoin, de la Seconde Cour Criminelle de Cité. Le juge a mis Cruanas sous caution de $500 en attendant les débats.

M. Moulin, où sont vos pelles et vos balais ?

Nous recevons une communication de résidents de notre voisinage qui se plaignent de l'état de malpropreté des rues Bienville et Conti, et la plainte nous paraît si bien fondée que nous nous faisons un devoir d'en faire sujet de quelques lignes à l'adresse du fonctionnaire chargé de l'entretien de notre voirie.

Bientôt cinq longs mois se seront écoulés, et M. Moulin n'a pas encore donné signe de vie. En manière d'excuse, on nous dit que l'administration actuelle n'a pas encore un personnel d'employés de son choix, que les hommes qui ont voit entre temps travailler nos rues dans leurs blancs uniformes sont les reliquats de l'ancienne administration, et que ces hommes, sachant qu'ils vont être remplacés, n'ont cure de la chose publique; de là la tiédeur, l'indifférence, le mauvais vouloir qu'ils manifestent à l'égard de la tâche qui leur est confiée d'entretenir nos rues dans un état assez voisin de la propreté.

Cette excuse nous paraît trop banale pour y ajouter foi. La vraie raison, croyons-nous, c'est que M. Moulin fait tout autre chose que du fonctionnarisme. Qu'il se promène rue de Chartres, de Dumaine à Ursulines et son incurie lui fera monter le rouge au front. On ne se moque pas ainsi de toute une population. Nous payons des taxes et des licences à la ville et nous avons le droit d'exiger que la ville nous en donne l'équivalent sous forme de travaux publics.

Aux grands maux, les remèdes héroïques: le mandataire du peuple qui ne fait pas rigidement son devoir ne mérite pas la confiance dont on l'a honoré, et la charte de la ville n'est pas muette à cet égard. Si M. Moulin néglige plus longtemps de nettoyer nos ruisseaux et de balayer nos rues, c'est alors au maire qu'il faudra s'en prendre.

Pour les victimes de Galveston.

Derniers envois de vêtements faits au comité de la Bourse du Travail, en faveur des victimes de Galveston :

D. H. Holmes, Picayune par l'entremise de Mlle Points, Mlle Maggie Muller, Mme E. Bousquet, Mme E. Claudel, Mlle Points, S. N.

Les recettes de coton à Galveston.

Baisse effroyable.

Nous avons de fort tristes nouvelles de Galveston, où les recettes de coton ont effroyablement baissé.

L'an dernier, dans les quinze jours écoulés entre le 7 et le 15 septembre, les recettes avaient été de 136,530 balles. Cette année elles ne sont que de 13,201 balles pour la même période. La baisse est de 123,329 balles.

Du 1er du mois jusqu'aujourd'hui la recette a été de 29,488 balles contre 173,762 balles l'an dernier même période.

Cette baisse effroyable a eu lieu malgré l'intention bien arrêtée des planteurs d'envoyer le plus de coton possible à la ville si cruellement éprouvée. Il faut dire aussi que Galveston est absolument incapable de faire le trafic du coton, vu que ses quais et ses débarcadères ont été complètement balayés.

Triste suicide.

La vieillesse est toujours une triste chose, mais elle devient lamentable quand elle est accompagnée de la misère. C'est ce qui est arrivé à un bon vieil allemand âgé d'une soixantaine d'années, Henry Gougler, qui avait de la peine à gagner sa vie en sciant du bois. Il habitait une petite chambre chez Mme Tousin François, qui le gardait chez elle bien qu'il ne fut pas toujours en état de payer son loyer.

Avant-hier, il lui restait cinq sous dans sa poche; il les employa à acheter du laudanum qu'il absorba pour en finir avec la vie.

Vers les 11 heures du soir, Mme François entendit du bruit dans la chambre de Gougler. Elle monta immédiatement chez lui et le trouva presqu'agonisant.

Il eut encore la force de dire à cette brave dame de vendre le peu de nippes qui lui restalent. C'était le seul moyen de payer sa petite dette.

Après sa mort, Mme François fit prévenir immédiatement le coroner qui ordonna le transport du cadavre à la morgue.

Le fonds des veuves et orphelins.

Affaire R. Charles.

Notre représentant a pu s'assurer hier que le fonds, assez considérable, levé par souscriptions au bénéfice des veuves et orphelins, victimes de Robert Charles, était encore entre les mains du maire Paul Capdevielle.

Le maire veut en finir avec cette affaire. Comme les quatre personnes qui ont droit au partage de ce fonds ne sont pas encore venues réclamer ce qui leur revient, M. Paul Capdevielle a prié son secrétaire particulier d'aller les trouver et de leur demander de se présenter aujourd'hui à son bureau pour recevoir le chèque préparé pour elles.

Quant à l'offre faite par le gouverneur elle est nécessairement nulle et non avenue.

Le gouverneur avait offert une récompense à quiconque s'empare rait de Charles et le ferait condamner. Or, aucune de ces deux choses n'a été faite.

Reste la récompense à accorder à qui a tué Robt. Charles. Il y a deux réclamants différents MM. Anderson et Noiret. Que ces messieurs choisissent chacun un arbitre; la ville en nommera un troisième. Ces trois messieurs s'entendront et la récompense sera accordée à qui de droit.

L'eau d'Abita étant légère est aisément digérée, elle est indispensable à la parfaite santé.

Comité de Campagne du Deuxième District Congressionnel.

Les membres du comité de campagne du Deuxième district congressionnel se sont réunis hier soir dans les salons du cercle Choctaw, sous la présidence du juge J. L. Gaudet.

Le comité d'organisation suivant a été nommé :

E. A. Brendon, président; Mike Fanning, J. D. Farrell, L. M. Marrero et H. L. Young ;

Le comité s'est immédiatement retiré et quelques minutes plus tard a annoncé que le comité de campagne avait été choisi comme suit :

J. L. Gaudet, président; Robt. Ewing, vice-président; W. K. Horn, H. J. Durr et Ivy McConnell, secrétaire; C. H. Schenck, trésorier.

Le comité a également recommandé la nomination des comités suivants: comité de finances, comité d'orateurs, comité d'enregistrement et comité de mass-meetings.

Le président a dit que ces comités seraient nommés dans une semaine.

Les messieurs dont les noms suivent ont été ajoutés au comité exécutif: E. K. Skinner, T. H. Thorp, L. E. St-Martin, J. D. Wilson, J. M. McGraw.

Comité Exécutif du Comité Central Démocratique de l'Etat.

Les membres de ce comité se sont réunis, hier soir, au Cercle Choctaw, sous la présidence du sénateur Cage. Le secrétaire a annoncé 21 membres présents et un quorum.

La séance a eu lieu à huis clos, mais nous avons appris que le président en ouvrant la séance avait dit qu'il avait convoqué les membres dans le but de s'occuper du malentendu survenu dans le sixième district congressionnel et de tâcher de faire les deux candidats de ce district arriver à une entente amicale. Il serait regrettable que le malentendu en question durât plus longtemps, à la veille des élections où nous voici. A la suggestion du président il a été décidé de nommer un comité de cinq qui devra ouvrir une enquête et en faire un rapport au comité central.

Volée.

Mlle Helène Smith, qui demeure rue Pauline 834, se rendait à son domicile, hier soir à six heures, quand en passant à l'intersection des rues Commune et Front, un gamin de couleur, Thos. Smith, lui a arraché son porte-monnaie contenant $2.80 et s'est enfui.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043.

Telephone No 408

F. Laudumiey & Co

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité

Cumberland 2252-1. Peoples 710

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

817 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; cochers en livrée.

E. J. MOTHE.
Embaumeur pour la maison.
Rues Séguin et Patterson, Algers.

3déc—1an

TELEPHONE 382.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment

1er sept—1an

Suite Ventes pour Taxes.

SWEET CHAS. D.
6895 F Pour taxe de ville de l'année 1897
Montant à $4 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 757, borné par l'avenue Carrollton, les rues Palmyre, Cleveland et Pierce, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 125 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 128 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre.

SWEET CHAS. D.
6896 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $12 00
Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 à 15 dans l'ilet No 757, borné par l'avenue Carrollton, les rues Palmyre, Pierce et Cleveland, mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Palmyre sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

SPIRO LOUIS—
6711 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $15 00
Quinze lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 15 dans l'ilet No 585, borné par les rues Derbigny, Melpomène, Thalie et Roman, lot 1 mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, sur 91 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 120 pieds de l'autre, lots 2 à 7 mesurant ensemble 192 pieds 4 pouces de face à la rue Derbigny sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Derbigny et Thalie, lot 8 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur 218 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 211 pieds sur l'autre, lot 9 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur 211 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 208 pieds sur l'autre, lots 10 à 14 mesurant ensemble 160 pieds de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Roman et Thalie; lot 15 mesurant 15 pieds de face à la rue Roman sur 128 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Roman et Melpomène.

SKINNER, M. A. Vve—
7142 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $12 00
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 1, 2, 3, dans l'ilet No 411, borné par les rues De Soto, Gayoso Lopez et Bell, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue DeSoto sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues De Soto et Gayoso.

SURGI, LOUIS Mme—
7315 F 5301 E. Pour taxes de ville des années 1896, $7 00, 1897, 7 00
Montant à $14 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme les lots Nos —— dans l'ilet No 1358 borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Rousselin Alley et Dorgenois.

SURGI, Mme LOUIS—
7314 F 1590 S Pour taxes de ville des années 1896, $6 00; 1897, $6 00.
Montant à $12 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une portion dans l'ilet No 1358, borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, Dorgenois et l'allée Rousselin.

TRACY, Mme MARY—
7900 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 R 20, dans l'ilet No 329, borné par les rues Première, Howard, Deuxième et Liberté mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

TAYLOR, Mme N.—
7319 F 5303 E Pour taxes de ville des années 1896, $6; 1897, $6,
Montant $12 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme — dans l'ilet No 1362, borné par l'allée Rousselin, les rues D'Abadie, Dorgenois et Aubry, mesurant 208 pieds de face à l'allée Rousselin sur 105 pieds de profondeur.

THEIL, Vve A. C.—
7625 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 400 borné par les rues St-Claude, Montegut, Marais et Félicianа, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St-Claude sur 117 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur.

THEARD, JOS. O.—
6996 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $12 00
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 10, 11 et 12 dans l'ilet No 1555, borné par les rues Maurepas, A. Fortin, Mystère et Encampement, mesurant 90 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

TWILLECK, HERMAN—
8288 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $12 00
Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9, 10 et 11, dans l'ilet No 141 borné par les rues Lyon, Annonciation et Bordeaux, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Lyon sur 50 pieds de profondeur.

TROWER, PAT. Mme—
7960 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $12 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'ilet No 28, borné par les rues Philip, Rousseau, Soraparu et Levée, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur 140 pieds de profondeur.

VIRGIN, WILLIAM W—
6290 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $8 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 144, borné par les rues Cadiz, Annonciation, Jena et Laurel, mesurant 31 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds de profondeur.

VIRGIN, WILLIAM—
8291 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant $8 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 144, borné par les rues Cadiz, Laurel, Annonciation et Jena, mesurant 31 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds de profondeur.

VIRGIN, WILLIAM—
8289 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $8 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 144 borné par les rues Cadiz, Laurel, Annonciation et Jena, mesurant 38 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel.

VILLEMEUR, J.—
8188 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme un triangle dans l'ilet No 8d ou E. Hurstville, borné par les rues Magnolia, Forstall, Arabella et Joseph, mesurant 204 pieds de face à la rue Magnolia sur 300 pieds de profondeur.

WALKER, FELIX et V. B. POOLE—
8563 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $8 00
Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme — dans l'ilet No 364 et 365 borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Mobile et Apple, mesurant 650 pieds de face à la rue Hamilton sur 300 pieds de profondeur.

WESTERFEILD, JAS. L. Mme—
8420 F Pour taxe de ville de l'année 1897
Montant à $16 00
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 13 et 14, dans l'ilet No 547, borné par les rues Marengo, Liberté, Milan et Franklin mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Marengo et Liberté.

WESTERFEILD, JAS. R. Mme—
8419 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 547 borné par les rues Liberté, Marengo, Franklin et Milan, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Liberté sur 150 pieds de profondeur.

WEAVER WILLIAM A—
7078 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $16 00
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 562, borné par les rues Conti, St. Louis, Solomon, Napoléon et Hennessey, mesurant chacun 39 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Conti sur 132 pieds 8 pouces de profondeur.

WILHELM, Mme AMELIA—
6981 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 311 borné par les rues Orléans Rocheblave, Ste-Anne et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds de profondeur.

WILSON, MONROE—
8284 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 136, borné par les rues Bellecastle, Laurel, Dufossat et Annonciation mesurant 33 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

WIEBELT, ADAM C.—
8413 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $16 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot C dans l'ilet No 537, borné par les rues Liberté, Taimont, Dufossat et Franklin, mesurant 37 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Liberté sur 10? pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds de profondeur sur l'autre côté et mesurant dans le fond 47 pieds, 8 pouces 1 ligne.

WRIGHT, WILLIAM H.—
8133 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à .... $2? 00
Vingt lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 14 et 19 à 24 dans l'ilet No 565, borné par les rues Liberté, Jena, Howard et Cadiz, lots 1 à 14 mesurant ensemble 300 pieds de face à la rue Jena sur 162 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 148 sur l'autre. Lots 19 à 24 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cadiz sur 112 pieds de profondeur.

WILLIAMS ELIAS, A.—
8242 F Pour taxes de ville de l'année 1897.
Montant à $12 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20 dans l'ilet No. 26, Greenville borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Pin, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

YOUNG, Vve HY et Mme A. LOUIS—
8108 F Pour taxes de ville de l'année 1897
Montant à $10 00
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'ilet No 184, borné par les rues Newton, Brooklyn, Diane et River, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et se dépens.

GEORGE B. PENROSE,
Trésorier.

26 sept—26—oct 3 10 17 27

Avis aux créanciers hypothécaires de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 26 septembre, 1900.

Conformement à la section 63, acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles les taxes de l'année, 1898 et les années précédentes n'ont pas été payées, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour, SAMEDI, le 27 octobre 1900, et qu'un nombre de portions de propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

26 sept—26—oct 3 10 17 27

La Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions seront reçues au Bureau de la Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 22, Hôtel de Ville, jusqu'au lundi 8 octobre 1900, à 4 heures p. m. pour paver la rue Troisième, du côté du fleuve de la rue Claiborne jusqu'au côté du fleuve de la Carondelet.

Les plans et spécifications peuvent être vus et informations obtenues au Bureau de la Commission du Drainage le et après jeudi 27 septembre. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de $100.00 comme garantie, comptant ou en chèque certifié. Un bon de $10,000.00 pour l'accomplissement et l'exécution satisfaisante du travail sera exigé du soumissionnaire heureux. Le droit est réservé de rejeter quelconque ou toutes les soumissions.

A. SCHREIBER,
Secrétaire.

26 sept—10t

AVIS SPECIAUX.

DOMESTIQUE !

ON DEMANDE—Une femme blanche, française de préférence, pour faire le ménage, servir à table, travailler à la couture, etc. De bons gages seront payés à une domestique convenable et fournissant de bonnes recommandations. S'adresser au No 1333 rue Esplanade, de 8 à 10 heures du matin et de 4 à 7 heures de l'après-midi. 25 sept—6t

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques coin des rues Camp et Lafayette, Nouvelle Orléans, 16 septembre 1900.—Les écoles publiques s'ouvriront pour la session de 1900-1901, le LUNDI 1er octobre, à 8:30 A. M. Les enfants qui font application pour la première fois auront soin d'être munis d'un certificat de vaccination heureuse, donné par le Bureau de Santé de la ville ou de l'Etat ou par un medecin gradué.

WARREN EASTON,
Surintendant.

22 sept—22 au 30

ILLINOIS CENTAL.

MCCOMB CITY.

EXCURSION DU DIMANCHE.

$1.00 ALLER ET RETOUR.

COMMENÇANT DIMANCHE, 15 AVRIL.

LE TRAIN QUITTERA A 7:25 A. M.

14 avril—san dim mar jeu

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — une cuisinière blanche ou de couleur. S'adresser immédiatement rue Bourbon, No 1137. 23 sept—

ON DEMANDE—Une cuisinière. S'adresser immédiatement rue Royale No 1132 11sept—

Pilules Régularisantes
—DU—
DR J. B. PEREZ
Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Remparts, en face de la Place Congo. 6 jan—1an